

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 juin 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. EL HASSOUNI
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme MASLOUHI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)
Membres absents : Mme DILLENSEGER - M. PRIBETICH - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - M. BORDAT - M. OUAZANA

OBJET

DE LA DELIBERATION

Aménagement des abords du centre de commande de Réseau Ferré de France de Bourgogne Franche-Comté, rue Peincedé - Convention

Monsieur Gervais, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Réseau Ferré de France de Bourgogne Franche-Comté a l'intention d'aménager les abords de son centre de commande situé rue Peincedé à Dijon et de le protéger contre d'éventuelles intrusions.

Pour mener à bien cette opération, cet établissement a souhaité en confier l'étude et la réalisation à la Ville.

Les travaux consistent en la création de deux trottoirs, dont celui côté RFF avec des bordures défensives et des potelets, en un reprofilage de la chaussée. Leur coût, estimé à 195 000 € TTC, sera pris en charge par RFF.

Il est proposé de conclure une convention qui précise les conditions administratives, financières et techniques, dans lesquelles les prestations seront exécutées.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - donner votre accord à la réalisation, par la Ville, des études et travaux d'aménagement des abords du centre de commande de Réseau Ferré de France de Bourgogne Franche-Comté, rue Peincedé, dans les conditions proposées ;

2 - approuver le projet de convention à passer entre la Ville et Réseau Ferré de France de Bourgogne Franche-Comté, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ